

ORGANISATION DE L'E.P.I. 3EME

Les 3èmes ne participant pas au séjour en Grèce la semaine du 20 au 24 mars 2017 seront en E.P.I..

Dans le cadre de cet E.P.I., ayant pour thème « Corps – Santé – Bien être », les élèves participeront à deux demi-journées de formation secourisme, aboutissant à l'obtention d'une attestation P.S.C.1..

Cette formation est obligatoire, elle sera dispensée par des formateurs de la Croix Rouge Française. Une participation financière de 28 € est demandée aux familles, elle sera facturée sur le mois d'avril 2017.

Pour votre information, sachez que le coût total est en réalité de 58 € par élève. Le collège, par l'intermédiaire de l'O.G.E.C. participera à hauteur de 20 € ainsi que l'A.P.E.L. à hauteur de 10 € par élève afin de diminuer le coût restant à charge des familles.